

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01226 Numéro SIREN : 518 154 711 Nom ou dénomination : A2FC (analyse, audit, finance, consulting)
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001709

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **D'ANNECY**

Date : 11/02/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001709**
n° de gestion : **2009B01226**
n° SIREN : **518 154 711 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 11/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2FC (analyse, audit, finance, consulting)
81 Rue Des Cartes Pringy 74370 ANNECY

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





SAS A2FC

Cabinet expertise comptable

*81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy - PRINGY
74370 ANNECY*

* * *

CODE NAF : 6920Z

N° SIRET : 518 154 711 00031

* * *

ETATS FINANCIERS ANALYTIQUES

L'ANNEXE

DU 1^{ER} OCTOBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

* * *

*

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon

ZAE du Pré Mairy - 81 rue des Carts - PRINGY - 74370 ANNECY

Tél. +33 (0)4 50 27 43 68 - Fax : +33 (0)4 50 27 49 68 - Email : fidexpert.conseils@fidexpert-conseils.com

www.fidexpert-conseils.com

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 € - Siren 527 570 014 RCS Annecy

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 81 Rue des Cartes		74370 ANNEY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51815471100031		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 30092019	
		N-1 30092018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	3 742
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	30 572
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	208
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières* BH	BI	2 821
	TOTAL (II) BJ	BK	34 314
			8 418
			4 308
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN		BO	45 690
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	3 950
Autres créances (3) BZ		CA	11 687
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF	CG	41 431	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	25 475	
TOTAL (III) CJ	CK	3 950	
		236 675	
		240 684	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	38 264
		245 093	
		244 993	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :19 600.....)	DA	19 600	19 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 960	1 960
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	38 482	30 001
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 409	23 481
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	84 451	76 042
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 470	9 760
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 270	5 050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56 747	48 437
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 523	61 090
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	420	2 833
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 211	41 780
	TOTAL (IV)	EC	160 642	168 951
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	245 093	244 993
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	160 642	166 480
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	566 437	FH		FI	566 437
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	566 437	FK		FL	566 437	531 514
	Production stockée*					FM	6 090	590
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	358
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	572 542
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	342 710	310 186
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 955	5 578
	Salaires et traitements*					FY	133 249	125 858
	Charges sociales (10)					FZ	61 067	60 509
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 118	1 787
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	1 317	278	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	12	694
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	544 427
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 115	27 573
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3	3
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16	13
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	19	15
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	159	347
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	159	347
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(140)	(332)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 975	27 242

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	450		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	450		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(450)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 116	3 761	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	572 561	532 478	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	549 152	508 997	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 409	23 481	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IC		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amende contravention		450			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A2FC

81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy - PRINGY
74370 ANNECY

L'ANNEXE

Loi n° 83.353 du 30 avril 1983

Décret d'application n°83.1020 du 29 novembre 1983

FIDEXPERT CONSEILS

*81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy – PRINGY
74370 ANNECY
04.50.27.43.68*

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 245 092.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 566 437.08 Euros et dégageant un bénéfice de 23 408.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE 2018 (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 083€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 742		
Installations générales agencements aménagements divers	2 430		
Matériel de transport			4 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 580		1 102
TOTAL	39 010		5 227
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	2 821		
TOTAL	3 029		
TOTAL GENERAL	45 780		5 227

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 742	3 742
Installations générales agencements aménagements divers			2 430	2 430
Matériel de transport			4 126	4 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 276	29 406	29 406
TOTAL		8 276	35 961	35 961
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			2 821	2 821
TOTAL			3 029	3 029
TOTAL GENERAL		8 276	42 732	42 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 742			3 742
Installations générales agencements aménagements divers	2 430			2 430
Matériel de transport		325		325
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 300	793	8 276	27 817
TOTAL	37 730	1 118	8 276	30 572
TOTAL GENERAL	41 472	1 118	8 276	34 314

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	325				
Matériel de bureau informatique mobilier	793				
TOTAL	1 118				
TOTAL GENERAL	1 118				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 633	1 317			3 950
TOTAL	2 633	1 317			3 950
TOTAL GENERAL	2 633	1 317			3 950
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 317			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 821		2 821
Clients douteux ou litigieux	6 319	6 319	
Autres créances clients	110 022	110 022	
Impôts sur les bénéfices	1 727	1 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 626	8 626	
Débiteurs divers	1 335	1 335	
Charges constatées d'avance	25 475	25 475	
TOTAL	156 325	153 504	2 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 470	2 470		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 747	56 747		
Personnel et comptes rattachés	13 428	13 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 226	10 226		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 713	29 713		
Autres impôts taxes et assimilés	2 155	2 155		
Groupe et associés	4 270	4 270		
Autres dettes	420	420		
Produits constatés d'avance	41 211	41 211		
TOTAL	160 642	160 642		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 289			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 873			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000	196			196

Evaluation des immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1-2 ans
AAI divers	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	63 318
Disponibilités	5
Total	63 323

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 321
Dettes fiscales et sociales	11 130
Total	27 451

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 475
Total	25 475
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	41 211
Total	41 211

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Engagement non cadres		13 924
Engagement total		13 924

Hypothèses de calculs retenues

Convention collective : Expert-comptables

Catégorie : non cadres

Le taux de charges sociales retenu pour le calcul de l'engagement est de 42.95%

Départ volontaire à la retraite à l'âge de 60-67 ans

Turn over non cadres : faible

Taux d'actualisation : 0.47%

Table de mortalité INSEE 2018

A2FC
(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée
Capital social : 19 600 €uros
Siège social : 81 Rue des Carts
PRINGY

74370 - ANNECY

518 154 711 RCS ANNECY

EXTRAIT
DU PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 10 JANVIER 2020

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

DEUXIÈME DECISION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 23 409 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Aux associés, à titre de dividendes
à concurrence de
soit 76,53 euros par action | 15 000 euros |
| - Au compte « Autres réserves »,
à concurrence du solde | 8 409 euros |

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux, sauf option des associés pour l'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :	
Montant total des dividendes distribués : 12 000 euros, soit	61,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :	12 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :	
Montant total des dividendes distribués : 14 999,98 euros, soit	76,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :	14 999,98 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

Montant total des dividendes distribués : 15 000 euros, soit
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % :

76,53 euros par titre
15 000 euros

POUR COPIE CONFORME

Monsieur Eric CABOUAT
Président

